

**Objet : Invitation aux journées d'échanges techniques autour des problématiques de gestion des cours d'eau torrentiels les 6 et 7 octobre 2022**

Par le présent courrier, nous vous invitons à deux journées d'échanges techniques sur la thématique torrentielle qui se tiendront :

**les 6 et 7 octobre 2022 à la Compagnie Nationale du Rhône, Lyon et à Saint-Ismier (38).**

La première journée aura lieu au laboratoire de la CNR à Lyon pour présenter des essais sur modèle physique en régime torrentiel et la deuxième journée autour du torrent du Manival à Saint Ismier (38). L'objectif est à la fois de présenter les questionnements en cours sur ce torrent (fonctionnement, aménagement, gestion), mais également des expériences ou réflexions pouvant être menées dans d'autres contextes torrentiels. Aussi, au travers de cette invitation, nous vous proposons également de partager d'éventuels retours d'expériences au travers de présentations en salle, qui pourraient contribuer à enrichir les échanges lors de ces deux journées.

L'Etat (Administration des Eaux et Forêts puis ministère de l'Agriculture), via les services RTM de l'ONF, a constitué depuis plus de 150 ans un parc très conséquent d'ouvrages de correction torrentielle et de nombreux boisements de protection (forêts domaniales RTM) et assure le confortement et l'entretien de 20000 ouvrages dans les Alpes et les Pyrénées. Depuis près de 30 ans, la question de la bonne régulation du transport solide est régulièrement abordée avec les gestionnaires situés à l'aval des forêts domaniales, en recherchant des compromis entre niveau de protection, risque d'incision, et enjeux de transit sédimentaire.

La montée en puissance des collectivités au travers des lois NOTRE et MAPTAM a permis l'émergence de syndicats ayant vocation également à s'intéresser aux problématiques torrentielles. Le SYMBHI a ainsi en quelques années récupéré la compétence GEMAPI sur l'ensemble du Sud Isère et gère ainsi un nombre important de torrents pouvant impacter des enjeux. Le SYMBHI porte notamment un PAPI sur les affluents de l'Isère au niveau du Grésivaudan et en prépare un sur les affluents de la Romanche dans l'Oisans.

Au travers d'une convention de coopération, le SYMBHI et l'ONF-RTM ont décidé d'accroître leur collaboration, en particulier pour la mettre au service autour d'un torrent faisant l'objet d'une gestion partagée : le torrent du Manival (Saint-Ismier). Afin de bien comprendre l'impact de la plage de dépôt de la série domaniale sur le transport solide et d'élaborer une stratégie commune d'aménagement et de gestion, un modèle physique réduit de l'ouvrage et d'une partie de son chenal aval, a été commandé par le SYMBHI, l'ONF-RTM, et avec l'appui technique de l'INRAE, à la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).

Le fonctionnement de ce torrent et la mise en œuvre d'un modèle physique réduit en contexte torrentiel nous semblent constituer une expérience intéressante à partager. En effet, il s'agit d'une opportunité pour contribuer à enrichir les échanges entre les acteurs concernés par la problématique du transport solide, notamment au travers de la gestion des ouvrages type plage de dépôt, mais pas seulement : des problématiques telles que la stabilisation du lit, la représentation et caractérisation des crues torrentielles et d'autres questions relatives à la spécificité torrentielles, pourront être abordées. Ainsi, en partenariat avec la CNR, l'INRAE et

Partenaires des journées techniques torrentielle

l'Association des Rivières de Rhône Alpes Auvergne, le RTM et le SYMBHI souhaitent organiser deux jours d'échanges techniques entre gestionnaires autour de ces questions. Nous vous proposons de vous inscrire et de contribuer à enrichir le programme en remplissant le questionnaire suivant (sujets spécifiques à aborder, retour d'expériences à partager) : [Les journées d'échanges techniques torrentielle \(google.com\)](https://www.google.com)

Un certain nombre d'informations utiles sur l'organisation de ces journées sont jointes au présent courrier. Le programme détaillé suivra dans un deuxième temps, selon vos retours.

Dans l'attente de nos futurs échanges, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Pour le Ministère de l'Agriculture



Le Directeur Régional de l'Alimentation  
de l'Agriculture et de la Forêt,

Pour le SYMBHI

Le Président

Fabien Mulyk

